



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

**Réf : 2026/14**

Date de convocation : 06 mars 2026

**Objet : Subventions aux associations 2026**

Date d'affichage : 06 mars 2026

**Date de réunion : 12 mars 2026**

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de votants : 26

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le douze mars à 20h07, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROZIER Raphaël, M. SAVART Gauthier et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme NAVAS Catherine qui a donné pouvoir à Mme CHARDIGNY Mireille, Mme SOCQUET Anne-Laure qui a donné pouvoir à M. SAVART Gauthier

Étaient absents :

Mme JOURDAN Dominique est nommée secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2026, pour un montant total de 23 460 € suivant le détail annexé à la présente délibération. Les subventions seront versées aux associations qui en feront la demande. A cette demande, devra être joint le nombre d'enfants de la commune, utilisateurs de l'association ainsi que les comptes financiers.
- PRECISE que cette somme sera imputée à l'article 65748 du budget primitif principal 2026.

Fait et délibéré en mairie,

Le 12/03/2026

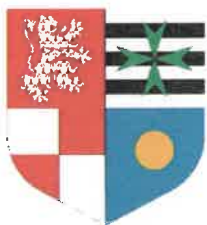
Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
Et publication ou notification du



Accusé de réception en préfecture  
001-200077220-20260312-2026-14-DE  
Date de télétransmission : 16/03/2026  
Date de réception préfecture : 16/03/2026



## **SUBVENTIONS 2026 - article 65748**

Annexé à la délibération n°2026/14 du 12 mars 2026

<b>IMPUTATION BUDGETAIRE</b>	<b>NOM</b>	<b>NOMBRE DE BD / INFORMATIONS</b>	<b>VOTE 2026</b>
65748	ZINZINS	40/90	500 €
65748	Ecole BLV	classe verte dans le Cantal	3 060 €
65748	Sou Dommartin		1 150 €
65748	Cantine Dom	58 familles	13 000 €
65748	Passion Patrimoine	12sur22	200 €
65748	Comité des fêtes	Feu d'artifice	2 000 €
65748	Sou Bâgé	35/35	1 500 €
65748	Club de l'amitié	48/48	200 €
65748	UM3BD	39/70	800 €
65748	Dyn'am'i'c	19/19	450 €
65748	Club des aînés Dom		200 €
65748	Vita Danse		200 €
65748	Bâgé Volley Loisirs		200 €
<b>65748</b>	<b>TOTAL</b>		<b>23 460 €</b>